



Dossier
noir

FEMMES
LOGEMENT,
ET PAUVRETÉ

5^E ÉDITION

**FRONT D'ACTION POPULAIRE EN
RÉAMÉNAGEMENT URBAIN
(FRAPRU)**

MARS 2019



DES ÉCARTS QUI DIMINUENT...

Que ce soit en terme de revenu ou de proportion de ménages payant une part de revenu trop importante pour le logement, le recensement de 2016 de Statistique Canada dévoile que la situation des femmes au québec tend à s'améliorer et que les écarts avec les hommes s'amenuisent.

De 2006 à 2016, le revenu médian des ménages locataires dont le principal soutien financier est une femme a augmenté de 33,2%, tandis que celui de ceux dont le principal soutien financier est un homme n'a progressé que de 21,5%. Entre 2011 et 2016, le nombre de ménages locataires sous la responsabilité d'une femme payant plus de 30, 50 ou 80% de leur revenu pour se loger a baissé plus vite que ceux sous la responsabilité d'un homme.

ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN ET DU TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES LOCATAIRES, ENTRE 2006 ET 2016, SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER

	ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES MÉNAGES LOCATAIRES CONSACRANT UNE PART DÉMESURÉE DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		
		30% et plus (%)	50% et plus (%)	80% et plus (%)
FEMMES	+33,25%	-7,2%	-17,1%	-30,1%
HOMMES	+21,5%	-1,5%	-10,8%	-18,40%

Ces avancées peuvent entre autres être expliquées par des gains résultants de luttes féministes. Pour exemples, la Politique familiale de services de garde, les services de garde éducatifs subventionnés, l'Allocation famille (anciennement Soutien aux enfants), le Régime québécois d'assurance parental (RQAP), etc., sont autant de mesures structurantes et majeures qui ont permis de réduire un peu certaines inégalités entre les sexes.

Cependant, les inégalités entre hommes et femmes sont coriaces. Alors qu'elles sont responsables de plus de la moitié des ménages locataires, les femmes sont toujours plus à risque d'être mal logées, notamment en raison de leur plus grande pauvreté, et plus nombreuses à vivre de l'insécurité dans leur logement.

MAIS TOUJOURS PLUS PAUVRES



En 2015, le revenu médian de l'ensemble des ménages locataires sous la responsabilité d'une femme ne représentait que 85% de ceux sous la responsabilité d'un homme, et était inférieur de 6 078 \$. Cet écart atteignait 8 443 \$ au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 8 628 \$ en Abitibi-Témiscamingue et jusqu'à 11 338\$ dans le cas de la région administrative de la Côte-Nord.

Comme le démontre Condition Féminine Canada et Statistique Canada dans leur dernier rapport¹, cette différence est notamment due au fait que les canadiennes sont moins susceptibles d'occuper un emploi. En effet, en 2015, 77,5% des femmes occupaient un emploi, contre 85,3% des hommes. Ceci est entre autre lié au travail invisible des femmes qui découle de leurs obligations familiales, tant envers les enfants qu'en tant que proche aidante et au fait qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois à temps partiel (18,9% contre 5,5%), précaires et non-syndiqués.

Les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec² démontrent également que l'équité salariale n'est toujours pas acquise, puisqu'en 2018, le salaire horaire médian des femmes ne s'élève qu'à 89% de celui des hommes. Pire, l'écart s'est accru ces dix dernières années : alors qu'il atteignait 2,76 \$ en 2008, il est de 3 \$ en 2018. Ceci démontre que les avancées sont fragiles.

Concernant les ménages sans emploi, sur les 283 280 ménages prestataires d'aide financière de dernier recours, 46,4% (soit 141 110) sont des femmes³. Devant l'insuffisance des prestations mensuelles, qui sont de seulement 669 \$ pour une personne seule et d'à peine 1022 \$ pour un couple recevant l'aide sociale, il est clairement impossible de répondre convenablement à des besoins aussi primaires que le logement, l'alimentation ou encore se vêtir.

1 - Condition féminine Canada et Statistique Canada, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 2017.

2 - Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail*, 2019.

3 - Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, décembre 2018.

PLUS SOUVENT LOCATAIRES



Les ménages dont le principal soutien financier est une femme sont proportionnellement plus nombreux à être locataires (46%) que ceux dont le principal soutien financier est un homme (33,5%) et dans tout les cas, ils sont plus pauvres.

REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES, SELON LE MODE D'OCCUPATION ET PAR SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER, EN 2016

	Propriétaires	Locataires
FEMMES	76 151 \$	34 392 \$
HOMMES	95 498 \$	40 470 \$

PLUS NOMBREUSES À NE PAS JOINDRE LES DEUX BOUTS

Principalement en raison des écarts de revenu, les ménages locataires dont le principal soutien financier est une femme sont toujours plus à risque d'être mal logés. Ils sont plus nombreux, en nombre et en proportion, à consacrer 30% et plus de leur revenu au logement : 248 485 dans le cas des femmes, contre 208 855 dans celui des hommes. Le revenu annuel médian des ménages sous la responsabilité d'une femme dépensant plus de 30% de leur revenu pour se loger est de 19 624 \$ et de seulement 13 375 \$ pour ceux qui engloutissent plus de la moitié de leur revenu dans le loyer.

REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES LOCATAIRES DU QUÉBEC, SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER, NOMBRE ET PROPORTION D'ENTRE EUX QUI DOIVENT CONSACRER PLUS DE 30% ET PLUS DU REVENU AU LOGEMENT, EN 2016

	Revenu médian	Paient 30% et plus	
		Nombre	%
FEMMES	34 392 \$	248 485	36,4%
HOMMES	40 470 \$	208 855	31,0%

NOMBRE DE MÉNAGES LOCATAIRES AYANT UNE FEMME COMME PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER CONSACRANT UNE PART TROP ÉLEVÉE DE LEUR REVENU AU LOGEMENT, EN 2016

	Revenu médian	Loyer médian	Paient 30% et plus		Paient 50% et plus	
			Nombre	%	Nombre	%
AU QUÉBEC	34 392 \$	717 \$	248 485	36,4%	100 145	14,7%
ALMA	26 191 \$	539 \$	715	32,7%	240	11,0%
AMOS	33 535 \$	627 \$	385	32,1%	125	10,4%
BAIE-COMEAU	29 419 \$	608 \$	470	32,1%	160	10,9%
BEAUHARNOIS	32 183 \$	691 \$	370	33,5%	100	9,0%
CHÂTEAUGUAY	30 031 \$	745 \$	1 135	42,9%	440	16,6%
COWANSVILLE	28 910 \$	620 \$	525	37,0%	130	9,2%
DRUMMONDVILLE	29 540 \$	610 \$	2 735	35,7%	800	10,4%
GASPÉ	31 823 \$	592 \$	295	27,1%	150	13,8%
GATINEAU	41 667 \$	794 \$	7 235	34,0%	3 870	16,8%
GRANBY	38 431 \$	648 \$	1 930	29,6%	930	13,0%
JOLIETTE	27 730 \$	634 \$	1 265	38,7%	455	13,9%
LA PRAIRIE	46 180 \$	809 \$	350	27,6%	135	9,5%
LA TUQUE	24 602 \$	493 \$	285	28,8%	85	8,6%
LAVAL	39 063 \$	796 \$	9 370	38,8%	3 745	15,5%
LÉVIS	40 693 \$	729 \$	2 625	27,1%	945	9,8%
LONGUEUIL	36 354 \$	740 \$	8 775	35,8%	3 425	14,0%
MAGOG	31 320 \$	634 \$	840	33,9%	305	12,3%
MASCOUCHE	43 478 \$	862 \$	675	34,5%	225	11,5%
MONT-LAURIER	26 334 \$	607 \$	475	36,8%	155	12,0%
MONTMAGNY	27 670 \$	575 \$	300	28,7%	105	10,0%
MONTRÉAL	36 402 \$	765 \$	90 295	38,4%	41 160	17,5%
QUÉBEC	36 390 \$	743 \$	20 620	34,4%	8 300	13,8%
REPENTIGNY	36 114 \$	784 \$	1 760	43,7%	705	17,5%
RIMOUSKI	31 200 \$	655 \$	1 565	33,9%	650	14,1%
ROUYN-NORANDA (MRC)	31 758 \$	636 \$	1 170	33,9%	405	11,7%
SAGUENAY	28 566 \$	594 \$	4 280	33,9%	1 625	12,9%
SAINTE-THÉRÈSE	36 594 \$	755 \$	1 185	35,6%	435	13,1%
SAINT-EUSTACHE	30 950 \$	741 \$	1 330	42,7%	550	17,7%
SAINT-HYACINTHE	30 461 \$	647 \$	2 290	35,7%	760	11,8%
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	33 737 \$	701 \$	2 905	34,8%	865	10,4%
SAINT-JÉRÔME	29 716 \$	723 \$	3 865	46,3%	1 505	18,0%
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	28 320 \$	650 \$	1 775	41,3%	620	14,4%
SEPT-ÎLES	35 737 \$	690 \$	535	27,1%	195	9,9%
SHAWINIGAN	24 531 \$	516 \$	2 105	37,1%	635	11,2%
SHERBROOKE	31 043 \$	634 \$	6 785	37,0%	2 365	12,9%
SOREL-TRACY	25 756 \$	575 \$	1 230	37,3%	360	10,9%
TERREBONNE	38 235 \$	786 \$	1 630	34,2%	655	13,7%
TROIS-RIVIÈRES	29 082 \$	589 \$	5 180	35,0%	1 770	11,9%
VAL D'OR	30 562 \$	627 \$	875	34,2%	325	12,7%
VICTORIAVILLE	28 404 \$	593 \$	1 485	35,9%	475	11,5%



Photo
Toma Iczkovits

LES FEMMES JEUNES ET AÎNÉES, PLUS À RISQUE D'ÊTRE MAL LOGÉES

Les ménages dont le principal soutien financier est une femme jeune ou âgée sont en proportion plus nombreux à payer plus de 30, 50 ou 80% de leur revenu pour leur logement. Dans le cas du groupe des 15 à 24 ans, 14,7% engloutissent plus de 80% de leur revenu pour se loger. Situation extrême mais obligée, lorsque l'on sait que leur revenu médian est d'à peine 5 108 \$ par année.

L'ensemble des femmes locataires de 75 ans et plus, quant à elles, ont un revenu médian de 22 759 \$ par an, soit 11 375 \$ moins élevé que celui de leurs homologues masculins. Près de 19 % de ces ménages consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement. Cette plus grande précarité des femmes âgées peut être expliquée par un revenu de pension beaucoup plus faible que celui des hommes. Celles d'entre elles qui ont eu un emploi, étaient sans doute moins bien rémunérées et n'ont probablement pas travaillé à l'extérieur de la maison après le mariage ou la naissance d'enfants. Il est possible que ces données tendent à changer avec un accès de plus en plus accru des femmes au marché du travail.

REVENU MÉDIAN ET POURCENTAGE DES MÉNAGES LOCATAIRES DONT LE PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER EST UNE FEMME, CONSACRANT PLUS DE 30%, 50% ET 80% DE LEUR REVENU AU LOGEMENT, SELON L'ÂGE, EN 2016

	Nombre	Revenu médian (\$)	Payent 30 % et +	Payent 50 % et +	Payent 80 % et +
15 - 24 ANS	53 465	28 643 \$	47,9%	25,6%	14,7%
75 ANS ET +	88 225	22 759 \$	55%	18,9%	5,4%
QUELQUE SOIT L'ÂGE	683 305	34 392 \$	36,4%	14,7%	5,6%

DIFFICILE DE SE LOGER CONVENABLEMENT POUR LES FAMILLES, SURTOUT MONOPARENTALES



« Des situations de discriminations flagrantes vécues par les familles monoparentales ou recomposées nous sont régulièrement rapportées, spécialement lors de la recherche de logement. Le harcèlement en cours de bail est aussi très fréquent, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une mère monoparentale. »

- Mathieu Frappier, agent de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

Il n'est pas rare que les familles soient victimes de discrimination lors de la recherche d'un logement, jusqu'à devoir mentir au sujet des enfants. La situation est encore plus difficile pour celles à faible revenu et/ou monoparentales, particulièrement là où les grands logements familiaux manquent.

Les rapports de la Société canadienne d'hypothèques et de logement⁴ parus en 2018 ont fait état d'une pénurie des logements de deux chambres à coucher et plus dans toutes les agglomérations de 10 000 habitants et plus. C'est notamment le cas à Val-d'Or et Gaspé, où moins de 1% des logements de deux chambres à coucher sont inoccupés, et dans la région de Gatineau, à Laval ainsi qu'à Longueuil, où seulement 1% et moins des logements de trois chambres à coucher et plus est actuellement disponible pour les familles. Plusieurs secteurs de Montréal sont également dans une situation critique. C'est le cas de Rosemont/Petite-Patrie, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension et Hochelaga-Maisonneuve, où le taux d'inoccupation des logements de trois chambres à coucher et plus se situe entre 0% et 0,1% seulement⁵.

Parmi les ménages locataires, les familles monoparentales sont maintenant presque aussi nombreuses que les familles biparentales (173 460 pour les premières et 177 420 pour les secondes), avec un écart de 20 000\$ entre le revenu médian des unes et des autres. Huit fois sur dix, le principal soutien financier d'une famille monoparentale est une femme. Leur revenu médian est inférieur de 7019 \$ à celui des ménages semblables sous responsabilité masculine. Plus du tiers d'entre elles doit dépenser 30% et plus de son revenu pour les dépenses de logement et pour 9,2%, c'est la moitié du revenu qui y est englouti.

4 - Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Rapports sur le marché locatif*, novembre 2018.

5 - Le taux d'inoccupation correspond à la proportion de logements locatifs non occupés mais disponibles à la location. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le seuil « d'équilibre » des logements locatifs se situerait à 3%, parce qu'on estime alors que le rapport de force est équilibré entre les locataires et les locataires.

LE MAL LOGEMENT DES FEMMES NOUVELLEMENT ARRIVÉES ET RACISÉES

Les ménages locataires immigrants installés récemment (c'est-à-dire depuis 2011) sous la responsabilité d'une femme, paient près de 10% plus cher pour se loger que les ménages locataires non immigrants sous la responsabilité d'une femme. Ce phénomène peut être expliqué, entre autres, par les coûts plus élevés des logements récemment mis en location, comparativement à ceux occupés depuis longtemps par les mêmes locataires. Les femmes locataires récemment immigrées sont également les plus nombreuses à dépenser plus de 30, 50 ou 80% de leur revenu en loyer. En 2015, le revenu médian de l'ensemble des ménages immigrants dont le principal soutien financier est une femme (35 198 \$) ne représentait que 80% de celui des hommes dans la même situation (43 644 \$).

Sur l'ensemble des ménages immigrés entre 2011 et 2016 sous la responsabilité d'une femme, 25,5% vivent dans logement de taille insuffisante, contre 4% pour les ménages non immigrants dont le principal soutien financier est une femme.

Enfin, les femmes racisées subissent souvent de la discrimination sur la base de leur origine ethnique dans leur recherche de logement.

« Comme le confirme notre étude dans Villeray⁶, les rapports sociaux discriminatoires sont extrêmement présents dans l'obtention d'un logement, notamment en matière de racisme et de sexisme, mais aussi envers les femmes racisées ayant plusieurs enfants.»

- Sonia Haddad, organisatrice communautaire au Centre des femmes d'ici et d'ailleurs

FEMMES AUTOCHTONES : UNE SITUATION INSOUTENABLE



Au Québec⁷, on dénombre 182 885 Autochtones, dont 72 585 femmes de 15 ans et plus. Pas moins de 17% d'entre elles et 22% des enfants autochtones de moins de 14 ans résident dans un logement ayant besoin de réparations majeures, alors que pour l'ensemble des femmes locataires, cette proportion n'est que de 6,4%. D'autre part, 12% des femmes et 23,6% des enfants autochtones vivent dans un logement de taille insuffisante, alors que c'est le cas de seulement 7,5% de l'ensemble des femmes locataires. Le surpeuplement des logements, facteur de tensions familiales, de violences, de problèmes d'apprentissage, de santé, etc., rend les femmes et les enfants particulièrement vulnérables.

Sur les 56 860 femmes autochtones vivant « hors réserve », 6 880 résident dans un endroit nécessitant des réparations majeures et 4 685 sont en situation de surpopulation. Elles sont aussi plus sujettes à vivre de la discrimination au moment de la location d'un logement et à vivre de l'itinérance⁸. Malgré cela, très peu de ressources leurs sont dédiées.

6 - Amélie Cousineau, Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, *Rapport de recherche : les besoins des femmes racisées dans le quartier Villeray*, 2018.

7 - Statistique Canada, *Les conditions de logement des peuples Autochtones au Canada*, 2016

8 - La rue des femmes, *Portrait de l'itinérance au féminin*, Réalité 2018.

**TROUVER UN
LOGEMENT
ABORDABLE ET
ADAPTÉ : UN
OBSTACLE DE PLUS
POUR LES FEMMES
EN SITUATION DE
HANDICAP**



« Trouver un logement abordable et en bon état relève presque du miracle pour les femmes en situation de handicap, leur logement devant souvent être accessible ou adaptable. Pour ces dernières, la recherche de logement peut impliquer de ne pas pouvoir franchir le seuil de la porte ou de ne pas arriver à communiquer avec le locateur. »

- Emely Lefrançois, responsable des communications à Ex æquo

Selon la dernière Enquête canadienne sur l'incapacité⁹, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre avec une incapacité. Au total, 11,2% des canadiennes ont une incapacité liée à la mobilité. De manière générale, les femmes vivant avec une incapacité ont des revenus plus bas que les hommes. Les niveaux de revenu des femmes et des hommes vivant une incapacité plus sévère correspondaient à environ la moitié de celui des femmes et des hommes sans incapacité. Enfin, parmi les personnes avec une incapacité, les femmes étaient plus nombreuses (622 300) que les hommes (425 030) à vivre sous le seuil de la pauvreté.

D'après le Réseau d'Action des Femmes Handicapées Canada, en plus de vivre dans une grande pauvreté, les femmes en situation de handicap sont nombreuses à être victimes de discrimination lors de la recherche d'un logement ou à faire face à un manque criant de logements adaptés¹⁰.

9 - Statistique Canada, *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus*, 2017.

10 - Réseau d'action des Femmes handicapées Canada, *Fiche d'information : Les femmes en situation de handicap et le logement*, février 2013.

L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

L'itinérance des femmes est complexe, diversifiée et souvent cachée¹¹. La plus récente étude sur l'itinérance cachée de Statistique Canada¹² a établi que 7 % des Canadiennes ont vécu au moins un « épisode d'itinérance cachée » durant leur vie. Les femmes en situation d'itinérance développent divers « mécanismes de survie » pour éviter de se retrouver à la rue : être hébergées temporairement chez des parents ou amiEs, échanger des services sexuels contre de l'hébergement ou endurer des situations de violence par manque d'endroits où se reloger.

Bien que parcellaires, les données du Premier portrait sur l'itinérance au Québec¹³ indiquent que les ressources d'hébergement d'urgence réservées aux femmes ont un taux d'occupation de 103,9 % en moyenne, contre 85,7 % pour celles des hommes. Non seulement elles sont insuffisantes, mais les ressources venant en aide aux femmes en situation d'itinérance font également face à une iniquité dans le financement public¹⁴. En 2018-2019, les maisons pour itinérants masculins ont reçu trois fois plus de subventions par lit (27 \$) que les maisons pour femmes itinérantes (9 \$).

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LE LOGEMENT



Les femmes sont trop nombreuses à ne pas être en sécurité dans leur logement, tant elles sont susceptibles d'y vivre du harcèlement, des violences, ou encore des agressions sexuelles. Depuis 2014, la campagne contre les violences faites aux femmes locataires, à laquelle le FRAPRU participe, lève le voile sur les agressions sexuelles et le harcèlement commis par des propriétaires, gestionnaires de logement, concierges, co-chambreurs ou voisins. Les femmes se retrouvent prisonnières de l'endroit qui devrait être leur havre de paix, trop souvent contraintes à se taire, en raison de leur précarité, par peur de perdre leur logement.

La situation des femmes victimes de violences conjugales n'est guère meilleure. Nombreuses sont les maisons d'hébergements à constater que les femmes victimes de violence conjugale qui y séjournent font face à de la discrimination au moment de louer un logement. La possibilité d'avoir accès à un logement à loyer modique peut constituer un élément important dans la difficile décision que doivent prendre les victimes de violence conjugale de quitter leur conjoint violent.

11 - C. Bellot, *Rendre visible l'itinérance au féminin*, Rapport de recherche, Programme Actions concertées, 2016.

12 - Statistique Canada, *Regard sur la société canadienne : L'itinérance cachée au Canada*, Statistique Canada, 2016.

13 - Ministère de la santé et des services sociaux, *L'itinérance au Québec, premier portrait*, 2016.

14 - Le Devoir, *Deux organismes pour femmes itinérantes crient à l'injustice*, 7 mars 2018.

LE LOGEMENT SOCIAL, POUR LES FEMMES, C'EST VITAL



Le manque de financement des gouvernements du Québec et du Canada dans le logement social a des conséquences directes sur le droit au logement des femmes. En témoignent les 100 145 ménages locataires, dont le principal soutien financier est une femme, qui engloutissent plus de 50% de leur revenu pour se loger, avec un revenu annuel médian de 13 375 \$.

Les femmes sont grandement majoritaires parmi les locataires de tous les types de logements sociaux du Québec; elles représentent 72%¹⁵ des principaux soutiens financiers des ménages résidents en HLM. C'est également le cas de plus de 6 locataires sur 10¹⁶ dans les coopératives d'habitation et de 63 % des locataires d'organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation, cette proportion grimant à 72 % dans les OSBL d'habitation pour les aînés¹⁷.

Sans but lucratif, à propriété publique ou collective et permettant d'échapper à la logique du profit et de la spéculation, le logement social est une solution durable pour tous les ménages à faible et modeste revenus, particulièrement pour les femmes. Autrement dit, il s'agit d'une forme permanente de mise en œuvre de leur droit au logement.

Seulement, il en manque cruellement au Québec. On n'en compte que 144 747, ce qui représente seulement 11% du parc locatif. Entre 2013 et 2018, seulement 9 406 nouveaux logements sociaux ont été livrés au Québec¹⁸. Pourtant, selon les derniers estimés de la Société d'habitation du Québec (SHQ)¹⁹, plus de 37 400 ménages étaient inscrits sur une liste d'attente pour un HLM, sans compter tous ceux espérant obtenir un logement dans une coopérative ou un OSBL d'habitation. Pour améliorer de manière durable les conditions de vie des locataires à faible et modeste revenus, les gouvernements doivent investir toutes les sommes nécessaires dans le logement social.

Le FRAPRU estime que pour répondre aux besoins les plus criants, il faut construire 50 000 logements sociaux en 5 ans.

15 - Société d'habitation du Québec (SHQ), *Profil des locataires et ménages en attente d'un logement social*, 2010.

16 - CQCH, *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation*, 2017.

17 - Site internet du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH): *Les OSBL d'habitation au Québec, l'offre et les besoins en soutien communautaire*, consulté en février 2019.

18 - Calcul effectué à partir des données des rapports annuels de gestion de la SHQ de 2013-2014 à 2017-2018.

19 - Étude des crédits de la SHQ, 2017-2018.



Le FRAPRU produit, depuis 2000, un dossier « Femmes, logement et pauvreté » pour faire le portrait des réalités vécues par les femmes locataires au Québec, leurs conditions particulières, les défis auxquels elles sont confrontées, tout en soulignant les solutions à mettre de l'avant. Sauf avis contraire, les données proviennent de commandes spéciales du Recensement de 2016, de Statistique Canada.

Le FRAPRU est un regroupement national pour le droit au logement composé de quelque 146 groupes membres. Il est aussi actif sur les enjeux d'aménagement urbain, de lutte contre la pauvreté et de promotion des droits sociaux.

Pour nous rejoindre :

1431, rue Fullum, bureau 201
Montréal (Québec) H2K OB5
514-522-1010
frapru@frapru.qc.ca

Site web : www.frapru.qc.ca
Facebook : www.facebook.com/FRAPRU.logement
Twitter : @FRAPRU

Illustrations et mise en page : Stéphanie Bernier
Impression : Katasoho

